



Endettement contracter pendant le mariage

Par **carrieres**, le **24/05/2008** à **07:40**

mon ex mari a contracter divers revolving pendant notre periode de mariage qui n ont pas servis a la famille.maries sous le regime de la communauté suis je obliger de payer la moitie de ces credits bien que je n ai pas signer ces dits credit .comment le prouver devant notaire.la somme n a été que decouverte pour ma part chez le notaire et mon divorce est effectif depuis septembre 2007 la séparation un an plus tot